



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 21 MAI PROCHAIN**

**Rencontre tenue en présentiel et diffusée sur le Web**

---

**Saint-Basile-le-Grand, le 16 mai 2024** – Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand tiendra une séance extraordinaire le mardi 21 mai prochain à 17 h 30 au centre civique Bernard-Gagnon (6, rue Bella-Vista).

### **Ne manquez pas la diffusion en ligne**

Vous ne pouvez être présent ? La séance extraordinaire sera diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville et accessible pour visionnement en différé. Vous pourrez accéder à l'enregistrement en vous rendant au [villesblg.ca/seances](https://villesblg.ca/seances).

### **Documentation officielle**

Le projet d'ordre du jour est déjà disponible sur le site Web municipal. Le procès-verbal et la documentation officielle, dès leur adoption par le conseil municipal lors d'une séance subséquente, pourront être consultés sur le site Web ou à l'hôtel de ville.

### **Période de questions**

Après la rencontre, les citoyens qui auront des questions portant sur le contenu de la séance pourront les adresser aux membres du conseil municipal.

### **Accessibilité universelle**

En conformité avec son plan d'action à l'égard des personnes handicapées, la Ville souhaite rendre ses assemblées accessibles à tous. Ainsi, le centre civique Bernard-Gagnon est accessible aux personnes à mobilité réduite et pour ceux souhaitant visionner la séance en différé, les sous-titres peuvent être activés sur YouTube.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

### **Demandes médias**

Stéphanie Plamondon, directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107 | [s.plamondon@villesblg.ca](mailto:s.plamondon@villesblg.ca)